

pour la construction des maisons, et chercher à en consentir directement. On a parlé de la Banque du Canada. Il faudra y avoir recours davantage pour consentir directement des prêts.

Si j'insiste pour que nous nous attelions directement à ce problème, c'est comme le Conseil économique du Canada l'a signalé, sauf erreur, dans son quatrième exposé,—parce qu'il ne faut pas traiter la question du logement à la légère, comme une chose sans importance en soi lorsque nous envisageons l'économie, mais qu'il fallait lui donner la place qui lui revient, c'est-à-dire qu'elle devait tenir une place de choix dans la politique du gouvernement et du Parlement. Il est ridicule de proposer de porter à 8¼ p. 100 le taux maximum des prêts consentis en vertu de la LNH afin de résoudre le problème, surtout de la part d'un ministre de la Couronne responsable. J'ai remarqué comment le ministre s'y est pris pour dire que le gouvernement cesse d'aider les particuliers, propriétaires de maisons afin de pouvoir fournir des crédits plus importants à d'autres secteurs importants de la vie sociale. C'est pour cela que j'ai parlé de «jeter de la poudre aux yeux». Si le gouvernement faisait quelque chose de valable dans le domaine du logement public, du logement des vieillards et des étudiants et dans le domaine du réaménagement urbain, sa proposition voudrait dire quelque chose.

Malheureusement, lors de cette brève déclaration, nous n'avions pas en main les données statistiques, mais chacun le sait, elles indiquent que le gouvernement accomplit bien peu dans ces domaines sociaux importants dont le ministre du Travail parle maintenant. Ainsi, monsieur l'Orateur, je prétends que la détérioration de la situation dont nous sommes témoins depuis un an ou deux en matière d'habitation ne fera que s'accroître à la suite de cette proposition. Avec ce taux de 8¼ p. 100, nous ajouterons à la difficulté de faire construire des maisons pour nos gens. La construction domiciliaire ne devrait pas se poursuivre uniquement en vue des profits des prêteurs ou des constructeurs privés. L'habitation n'est pas simplement un élément qu'on fait jouer pour équilibrer les divers facteurs de l'économie. C'est l'un des éléments les plus essentiels à l'existence des humains où qu'ils soient, et au fonctionnement de la société moderne dont nous faisons partie.

J'exhorte le gouvernement à cesser de tourner en rond et à attaquer directement tout le problème. Comme l'a dit le ministre, il s'en dira bien davantage demain à ce sujet par lui, j'espère, et par des membres de notre groupe. Je tiens cependant à dire ce soir que nous sommes très déçus de cette déclaration. Nous n'aurions pas pensé que même le gouvernement actuel serait allé si loin. A notre avis, le gouvernement perdra par cette attitude toute la confiance du peuple canadien.

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, à cette heure tardive, je voudrais dire deux choses au sujet de l'annonce du ministre. D'abord, le taux d'intérêt de 8½ p. 100 est une chose lamentable. J'espère que d'ici 15 ou 20 ans, nous aurons l'occasion de faire nos calculs portant sur une maison d'habitation d'une valeur de \$12,000 ou de \$15,000, de sorte que nous et le grand public puissions nous faire une meilleure idée de ce que pourra signifier un taux d'intérêt aussi élevé.

Ce que je regrette le plus au sujet de la déclaration du ministre c'est la tendance qu'il a à confondre jusqu'à un certain point la cause et les effets et à blâmer la situation sur la poussée vers l'urbanisation, la poussée vers les villes canadiennes. Je connais ce phénomène mondial et l'on ne peut en blâmer entièrement le gouvernement. Toutefois, le gouvernement doit prendre une partie du blâme pour l'accélération de ce fait parce qu'il a refusé, sous l'empire de la loi nationale sur l'habitation, de faire des prêts d'argent à des fins qui auraient été avantageuses dans des régions qui auraient pu en profiter, au lieu de fixer des limites sur les prêts. Cela s'applique surtout au problème de l'épuration des eaux-vannes, ce qui dépasse largement les vœux et les exigences des unités sanitaires locales. Le ministre sait ce que je veux dire. J'estime que la Société centrale d'hypothèques et de logement pourrait remédier à cette situation qui accélère la ruée vers les villes, ruée que le ministre a, cet après-midi, estimé être la cause de la crise qu'il doit résoudre.

(A 6 h 18, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement)

[Le crédit suivant a été adopté aujourd'hui au comité des subsides:]

COMMERCE

1.